

Compte rendu du Conseil Municipal De la commune de Surfonds

<p>L'an DEUX MILLE QUINZE Le 25 février à 20 heures. Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Surfonds, en séance publique, sous la présidence de Michel JACK, Maire. <u>Etaient présents</u> : Mesdames M. Blavette – S. Foret – E. Mallet - N. Murillo et Messieurs– H. Garnier – A. Dutertre – G. Hattry - P. Hamelin – P. Voltz - S. Wambst Formant la majorité des membres en exercice <u>Absent(e) excusé(e)</u> : // <u>Secrétaire de séance</u> : N. Murillo <u>Assistait également à la réunion</u> : F. Tuytten secrétaire de mairie</p>	<p><u>Date de convocation</u> 19/02/2015</p> <p><u>Date d'affichage</u> : 5 mars 2015</p> <p><u>Nombre de Conseillers</u> :</p> <table><tr><td>En exercice</td><td>: 11</td></tr><tr><td>Présents</td><td>: 11</td></tr><tr><td>Votants</td><td>: 11</td></tr></table>	En exercice	: 11	Présents	: 11	Votants	: 11
En exercice	: 11						
Présents	: 11						
Votants	: 11						

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance précédente

1-Commerce

M. le Maire rappelle que M. Soulet, via la Société nommée SARL ROI DAVID, est toujours intéressé par l'exploitation du commerce.

Ce dernier met tout en œuvre pour la régularisation de cette société afin de pouvoir signer le bail commercial le plus rapidement possible. Il souhaite épurer la dette des loyers impayés (de septembre 2014 à janvier 2015).

M. le Maire précise qu'il a accompagné M. Soulet dans plusieurs démarches auprès des services des Impôts, de la Chambre du Commerce....

Le Conseil Municipal rappelle tous les efforts consentis pour le maintien du commerce : baisse des loyers, travaux de réfection de la pièce du 2^{ème} étage, toiture...

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,

Accepte de donner le temps à M. Soulet de régulariser la société SARL ROI DAVID afin de pouvoir exploiter le commerce et de signer un bail commercial chez Me Chérubin à Conneré.

2- Délibération relative au règlement intérieur et à la convention de location de la salle polyvalente

M. Le Maire donne la parole à M. Dutertre, adjoint chargé du dossier.

M. Dutertre rappelle les délibérations du 28 août 2014 et du 13 novembre 2014 fixant les tarifs de locations de la salle polyvalente

M. Dutertre explique que la commune de Surfonds met à disposition des associations ou des particuliers une salle des fêtes, située 11 rue de la mairie, pour pratiquer des activités culturelles de loisirs, des réceptions familiales, des réunions ou des banquets.

M. Dutertre rappelle que l'utilisation de cette salle municipale nécessite le rappel de quelques règles élémentaires de discipline, d'hygiène et de sécurité. C'est ainsi qu'un règlement intérieur rappelant l'ensemble de ces règles a été rédigé.

Il explique que ce règlement, annexé à la délibération, fera l'objet d'un affichage et d'une publicité en direction des utilisateurs de cette salle des fêtes

Vu la présentation du règlement intérieur de la salle polyvalente ;

Vu les modifications apportées à ce règlement ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide

D'approuver le règlement intérieur de la salle polyvalente tel qu'annexé à la présente délibération.

3 – Approbation du Document Unique (DU)

M. Le Maire donne la parole à M. Dutertre, adjoint chargé du dossier.

M. Dutertre rappelle le décret N°2001-1016 du 5 novembre 2001 portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs ;

Il rappelle la délibération du conseil municipal en date du 9 octobre 2014 autorisant la présentation au Fonds National de Prévention d'un dossier de subvention pour le projet d'évaluation des risques professionnels.

Après présentation du Document Unique et du Plan de prévention afférent pour l'année 2015-2016

Considérant que la mise en place du DU est une obligation pour les collectivités territoriales ;

Considérant que la démarche de mise en place du DU a été réalisée selon la méthodologie du Centre de Gestion de la Sarthe ;

Considérant que le plan des actions correctives permettra d'améliorer la sécurité et les conditions de travail des agents de la collectivité ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Valide le Document Unique
- Valide le Plan de Prévention des Risques Professionnels qui en découle pour la période 2015-2016,
- Autorise la mise en place du programme d'actions correctives.

4- Travaux de rénovation et extension de la salle polyvalente- Avenants au Marché de travaux

Vu le Codes des Marchés publics ;

Vu la délibération du 21 mai 2014 approuvant le projet modifié en plusieurs tranches de travaux de la salle polyvalente passé sous forme de Marché de travaux simplifiés.

Vu la délibération du 29 janvier 2015 relative aux avenants portant sur la modification et à l'ajout de prestations concernant la 1^{ière} tranche de travaux ;

Vu le projet d'avenants relatifs à la modification et à l'ajout de prestations concernant la 1^{ière} tranche de travaux ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

✚ **D'accepter** la modification des travaux et l'ajout de prestations supplémentaires de la 1^{ière} tranche de travaux.

✚ **D'approuver** les projets d'avenants au marché attribué le 6 octobre 2014 avec les entreprises, tels que figurant au tableau ci-dessous

LOT	N° avenant	Montant initial du Marché	Montant Avenant	Nouveau Montant Marché
10- Peinture revêtements muraux	1	1 636.12 € HT	4 816.95 € HT	6 453.07 € HT
9- Carrelage Faïence	2	2 664.78 € HT	59.90 € HT	2 724.68 € HT

✚ **D'autoriser** M. Le Maire à signer les dits avenants et toutes pièces s'y rapportant.

✚ **L'ampliation** de la présente délibération sera adressée au représentant de l'Etat pour contrôle de légalité e au comptable

5- Demande de subvention au titre des amendes de police – Année 2015

M. le Maire rappelle que la commune peut bénéficier d'une subvention au titre des amendes de police pour des travaux de voirie en matière de sécurité routière.

M. le Maire propose de présenter le dossier relatif aux travaux d'aménagement du centre bourg du village (parking Jardin de la Paix, amélioration de l'éclairage public, radars ou feu tricolore...) pour un montant de 10 213.35€ H.T.

Le Conseil Municipal, après délibération sollicite à l'unanimité une subvention au titre des amendes de police auprès du Conseil Général de la Sarthe pour financer ces travaux en 2015.

Dans le cadre des travaux d'aménagement et d'embellissement du centre bourg, M. Le Maire informe l'assemblée que Mme Marietta Karamanli Députée a accordé une subvention à la commune de Surfonds de 4 000 €

6– Vote des subventions aux associations

M. Le Maire propose de voter le montant de la subvention accordée aux associations. Il rappelle qu'en 2014, le montant fixé était de 18 € par enfant.

Il demande qu'une augmentation de 1€ par enfant soit appliquée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le montant à 19 € de subvention aux organismes, associations, clubs sportifs... par jeune de la commune fréquentant leur structure.

Questions et informations diverses

Commission animation et culture

Il est demandé qu'un budget soit alloué au CMJ. Après discussion, il est convenu qu'une évaluation des besoins serait faite afin de leur proposer une enveloppe budgétaire. (prochain CMJ le 4 avril 2015).

La commission culture et animation propose une réhabilitation et un aménagement de l'ancienne salle de classe (salle du comité des fêtes) afin de d'installer le point lecture et divers animations.

M. Le Maire souhaite que ce projet soit étudié attentivement et missionne la commission pour monter un dossier pour ce projet.

Prochaines réunions de conseil municipal : le jeudi 9 avril 2015, le jeudi 28 mai 2015, le mercredi 1^{er} juillet et le jeudi 27 août 2015 à 20 heures

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 15.

Séance du Conseil Municipal de la commune de Surfonds

Du 25 février 2015

Nom et Prénom de l'élu(e)	Présent (e)	Absent(e)	Signature
JACK Michel	X		
DUTERTRE Alain	X		
BLAVETTE Mélanie	X		
GARNIER Harold	X		
HAMELIN Pascal	X		
MALLET Emmanuelle	X		
DUPERRIN-MURILLO Nathalie	X		
HATTRY Gérard	X		
FORET Stéphanie	X		
WAMBST Sébastien	X		
VOLTZ Patrick	X		